

PROFIL D'ORGANISATION



**L'ASSOCIATION AFRICAINE POUR
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET LA GESTION
(AAPAM)**

P.O. Box 48677, 00100 Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 262 9650 / +254 712 366 787
Courriel: aapam@aapam.org / info@aapam.org

 AAPAM-Association africaine pour
l'administration et la gestion publiques
 @AAPAM_org
www.aapam.org



CONTENU

(numéros de page)

2	À propos de l'AAPAM
2	Contexte historique
3	Mandat
3-4	Mission et vision, objectifs, valeurs fondamentales
4	Adhésion
6	Organes administratifs
7-8	Programmes de l'AAPAM <ul style="list-style-type: none">• Formation• Recherche appliquée• Services-conseils• Visites internationales• Conférences• Publications de l'AAPAM
10	Événements spéciaux de l'AAPAM
12	Réseaux AAPAM
13	Réalisations de l'AAPAM
15	Comité exécutif de l'AAPAM
18	Formulaire d'adhésion à l'AAPAM

AU SUJET DE L'AAPAM

L'Association africaine pour l'administration publique et la gestion (AAPAM) est une organisation professionnelle internationale qui promeut les meilleures pratiques, l'excellence et le professionnalisme dans l'administration publique et la gestion en Afrique par la recherche, les publications, la formation, séminaires, conseils, conférences et prix. Les membres de l'AAPAM comprennent des gouvernements, le secteur privé, la société civile et des organisations internationales. AAPAM opère principalement mais pas exclusivement en Afrique.

Qu'est-ce que l'administration publique?

Selon le PNUD, l'administration publique a deux significations étroitement liées :

- a. La gestion et la mise en œuvre de l'ensemble des activités gouvernementales traitant de la mise en œuvre des lois, des règlements et des décisions du gouvernement et de la gestion liée à la prestation de services publics.
- b. L'ensemble des mécanismes (politiques, règles, procédures, systèmes, structures organisationnelles, personnel et ainsi de suite) financés par le budget de l'État et en charge de la gestion indirection les affaires du gouvernement d'exécution, et son interaction avec d'autres parties prenantes de l'État, la société et l'environnement extérieur;

(Programme des Nations Unies pour le développement, Groupe de la gouvernance démocratique, Note de pratique de l'administration publique, Bureau de la politique de développement, 2003)

Contexte historique de l'AAPAM

Fondée il y a plus de soixante ans, l'AAPAM a mené des efforts à renforcer l'administration et la capacité de gestion des systèmes d'administration publique africains. Ces efforts remontent à 1962, lorsqu'un groupe de secrétaires permanents chargés des services publics de plusieurs pays africains s'est réuni pour discuter de deux problèmes principaux, entre autres, auxquels les services publics africains étaient confrontés à l'époque.

Des réunions similaires se tenaient chaque année à tour de rôle dans diverses capitales de l'Afrique indépendante et, en 1965, chaque chef de la fonction publique se réjouissait d'assister au séminaire Inter-Africain sur l'administration publique, au fur et à mesure que les réunions étaient connues.

En 1971, ce réseau de chefs de la fonction publique a décidé de formaliser leur assemblée donnant naissance à l'Association africaine pour l'administration et la gestion publiques (AAPAM).

L'Association a été inaugurée par le président de la Sierra Leone, le regretté Dr. Siaka Stevens et avait, en tant que premier président, le ministre du Kenya, le regretté Dr. Robert Ouko.

Parmi les autres présidents de l'AAPAM figurent M. William Wamalwa (Kenya), Dr. Robert Dodo (Ghana), Dr. Jonathan Chileshe (Zambie), M. John Mitala (Ouganda), M. Tlohang Sekhamane (Lesotho), M. Abdon Agaw Jok Nhial (Soudan du Sud), Dr. Roland Msiska (Zambie) et actuellement Dr. John Nakabago. (Ouganda)



Notre Mandat

L'AAPAM tire son mandat de la Constitution et du Règlement de l'AAPAM approuvés par l'Assemblée générale à Livingstone, Zambie, le 7 décembre 2005



Notre Vision

Être la principale association professionnelle pour les praticiens et les gestionnaires des services publics africains.



Notre Mission

Promouvoir et diriger les meilleures pratiques, l'excellence et le professionnalisme dans l'administration publique et la gestion en Afrique.

Objectifs

L'AAPAM vise à :

- Fournir un forum pour l'échange d'idées et d'expériences entre les administrateurs publics, les gestionnaires, les chercheurs et les enseignants de l'administration publique et de la gestion en Afrique.
- Réunir les principaux administrateurs et gestionnaires africains pour discuter des problèmes de gestion d'actualité en vue de partager les expériences et d'essayer de trouver des solutions aux problèmes de développement de l'Afrique.
- Favoriser la professionnalisation de l'administration et de la gestion publiques en Afrique.
- Aider, encourager et contribuer à l'étude des problèmes et des techniques d'administration publique et de gestion sur le continent africain
- Promouvoir la recherche dans l'administration et la gestion publiques sur le continent africain
- Encourager la coopération et maintenir la liaison avec d'autres organismes et organisations internationaux intéressés par l'administration et la gestion publiques.

Valeurs fondamentales

Les valeurs fondamentales de l'AAPAM sont les suivantes :

- Engagement à améliorer la prestation de services publics de qualité en Afrique.
- Engagement envers la recherche et le développement pour améliorer la qualité des services publics en Afrique.
- Engagement envers les principes de bonne gouvernance dans les États membres
- Axé sur les résultats
- Transparence et responsabilité
- Engagement envers le travail d'équipe

ADHÉSION À L'AAPAM

L'AAPAM est une association dont l'adhésion est basée sur trois catégories.

1.Gouvernements africains

Ils fournissent à l'AAPAM des subventions annuelles pour l'organisation de séminaires et de conférences. Le gouvernement du Kenya, en outre, accueille le Secrétariat de l'AAPAM à Nairobi et fournit au Secrétariat un soutien infrastructurel, une logistique et une bonne volonté diplomatique.

2.Membres corporatifs

Cette catégorie de membres comprend :

- Instituts de perfectionnement en gestion
- Universités et établissements de formation
- Organismes parapublics gouvernementaux
- Autres institutions et organismes internationaux

3.Membres individuels

Se composent principalement de cadres supérieurs du secteur public, de cadres supérieurs dans les services publics, de consultants en gestion et d'universitaires dans les établissements d'enseignement supérieur en Afrique ainsi que de jeunes professionnels.

4.Membres étudiants

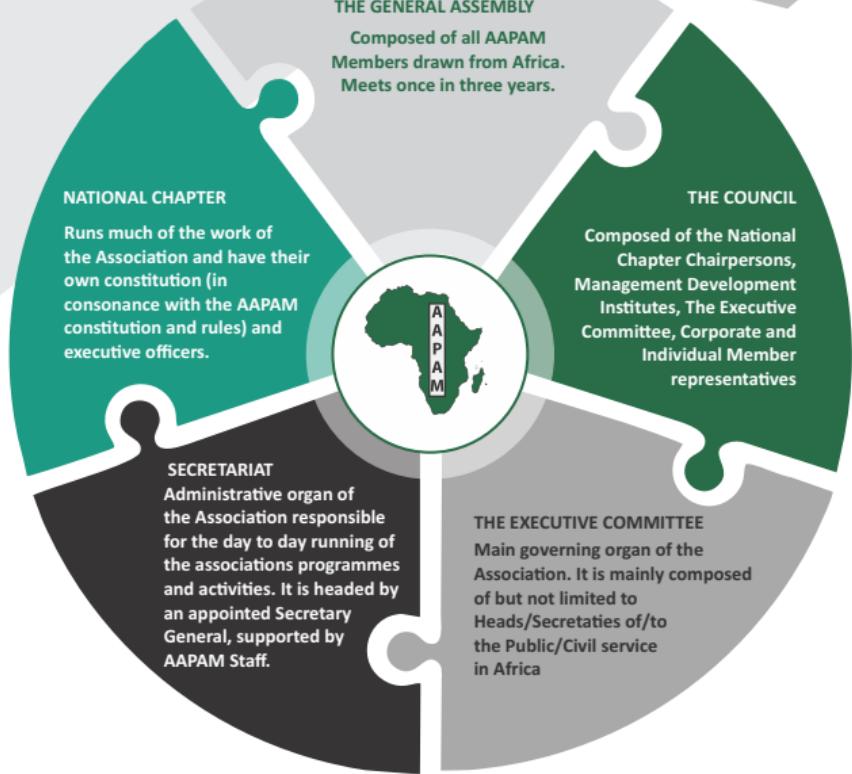
Cette catégorie s'adresse aux étudiants de niveau universitaire. Les membres étudiants ont la possibilité de recevoir des publications et des manuels d'apprentissage issus des conférences et des programmes de formation de l'AAPAM.

Avantages d'adhésion

Les membres de l'AAPAM bénéficient notamment des avantages généraux suivants :

- les certificats et cartes de membre;
- points professionnels de l'AAPAM (APPs);

ADMINISTRATIVE ORGANS OF AAPAM



- les lettres de félicitations;
- Possibilité de devenir mentor
- Possibilités de mentorat
- des exemplaires gratuits de nos publications, c.-à-d. Journal, bulletin et rapport de conférence;
- Informations actuelles sur les programmes AAPAM, les possibilités de bourses, les possibilités de bourses d'études ;
- sont parmi les premiers à se renseigner sur la théorie et la pratique de pointe en administration publique et continuent d'avoir accès à la recherche et à nos publications exceptionnelles;
- Profiter de programmes d'échange qui leur permettront de visiter d'autres pays d'Afrique et d'ailleurs et de partager leurs expériences d'apprentissage ;
- Participer, conformément à l'expertise requise dans les archives de conseil, les conférences et les ateliers de l'Association ;
- profiter des occasions de réseautage avec leurs pairs et les dirigeants de la fonction publique;
- Améliorer leurs compétences grâce à des événements régionaux et nationaux, entre autres.

ORGANES ADMINISTRATIFS DE L'AAPAM

L'Assemblée générale - qui est composée de tous les membres de l'AAPAM provenant d'Afrique, se réunit une fois tous les trois ans.

Le Conseil - qui est composé des présidents des chapitres nationaux, des instituts de développement de la gestion, du comité exécutif et des représentants des entreprises et des membres individuels. Le Conseil se réunit une fois par an.

Le Comité exécutif - c'est le principal organe directeur de l'Association. Il est principalement composé, mais sans s'y limiter, de Chefs/Secrétaires de/au public /de la fonction publique en Afrique. Ce comité est composé d'un président élu, d'un vice-président élu, du secrétaire général de l'AAPAM et de cinq vice-présidents élus représentant les cinq régions d'Afrique (Nord, Est, Ouest, Sud et Centre) et d'un membre du Comité exécutif. Le comité se réunit au moins deux fois par année.

Secrétariat - il s'agit de l'organe technique et administratif de l'Association chargé de la gestion quotidienne des programmes et activités de l'Association. Il est dirigé par un secrétaire général nommé, soutenu par l'AAPAM. Le Secrétariat a son siège à Nairobi, au Kenya.

Chapitres nationaux - une grande partie du travail de l'Association est gérée sous l'égide de chapitres nationaux qui ont leur propre constitution (en harmonie avec la constitution et les règles de l'AAPAM) et les dirigeants .

PROGRAMMES AAPAM

Les programmes de l'AAPAM sont les suivants:

1. FORMATION

L'Association organise des séminaires, des ateliers et des cours de courte durée pour les praticiens de niveau supérieur et intermédiaire et les jeunes professionnels du secteur privé et public. Les formations de la formation sont dans le domaine du leadership, de la gouvernance, de la gestion, de l'administration, des ressources humaines et d'autres domaines connexes. Les formations visent à renforcer les capacités du secteur public.

Les sections nationales organisent également des séminaires et des ateliers pour les fonctionnaires, les étudiants universitaires et collégiaux, les professionnels, les gens d'affaires et les collectivités locales. Ils organisent également des séminaires d'une journée et observent la Journée du service public africain tous les 23 juin.

2. RECHERCHE APPLIQUÉE

L'association s'efforce de favoriser la découverte de connaissances et de compétences nouvelles et innovantes par la recherche dans le domaine de l'administration et de la gestion publiques. L'AAPAM rassemble plusieurs praticiens et universitaires qui mènent des recherches sur des sujets sélectionnés. La production bénéficie à la fois d'une approche comparative et d'une entrée riche en théorie et en pratique.

3. CONSEIL

Au fil des ans, l'AAPAM a accumulé une riche expérience en administration et en gestion en plus de divers programmes entrepris par l'Association. À cette fin, il fournit des services de conseil aux gouvernements, aux entreprises, aux organisations régionales et internationales à travers son vaste réseau d'experts.

4. VISITES INTERNATIONALES

Ceux-ci sont organisés à la demande des parties intéressées.

5. CONFÉRENCES

L'AAPAM organise une Table ronde annuelle et périodiquement, d'autres conférences axées sur les questions critiques actuelles dans l'administration publique et la gestion africaines afin d'accroître les connaissances et les compétences des décideurs politiques de haut niveau à travers le continent. Les conférences visent à partager les connaissances, à mettre en réseau et à promouvoir un agenda commun pour le développement en Afrique. Les thèmes des conférences sont identifiés sur la base des défis actuels de l'administration et de la gestion publiques en Afrique.

La conférence de la Table ronde rassemble les hauts responsables des gouvernements africains afin d'améliorer leurs connaissances des meilleures pratiques internationales et de les sensibiliser aux succès socio-économiques mondiaux, aux défis et aux leçons apprises; trouver une solution commune aux problèmes du secteur public; améliorer le profil de la fonction publique au sein des gouvernements et du public et développer les réseaux du secteur public et la prestation des services publics.

La table ronde de l'AAPAM se tient chaque année depuis 1978 dans des lieux différents. Les conférences recrutent les participants de délégués de divers pays à travers l'Afrique, y compris : les ministres; les fonctionnaires de haut niveau de l'Exécutif, législatif et judiciaire des armes du gouvernement; les chefs des ministères/agences/offices/commissions nationaux de planification, Des universitaires et des chercheurs de renom; des dirigeants civiques (d'ONG et d'organisations de la société civile); des représentants de l'industrie des banques et des institutions financières, des organismes

donateurs, des Nations Unies, de l'Union africaine et d'autres groupes régionaux.

6. AAPAM PUBLICATIONS

AAPAM produit un large éventail de publications pour diffuser les meilleures pratiques et les leçons apprises dans l'administration publique et la gestion parmi les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les praticiens à travers le continent africain. Grâce à ses publications comprenant des livres, des revues, des bulletins et des rapports de conférence, l'AAPAM améliore les connaissances et les compétences des décideurs de haut niveau - visant à renforcer les capacités administratives et de gestion des services publics africains.

a) Revue africaine d'administration publique et de gestion : (AJPAM)

L'AJPAM est une publication semestrielle qui se concentre sur divers aspects de l'administration et de la gestion publiques et du développement en Afrique. L'AJPAM de l'AAPAM donne la préférence aux œuvres originales qui sont empiriquement basées et / ou suggèrent de nouvelles idées et idées innovantes dans l'administration et la gestion africaines. AJPAM est largement reconnu comme un outil faisant autorité pour l'enseignement et la pratique de l'administration publique en Afrique.

b) Bulletins de l'AAPAM

Le bulletin de l'AAPAM est publié deux fois par an en anglais. Il permet à l'AAPAM de tenir ses membres informés des activités de l'Association. Il traite également des questions d'actualité sur l'administration et la gestion publiques en Afrique.

c) Rapports de conférence de l'AAPAM

L'AAPAM publie un rapport officiel de ses conférences sur papier. Ces rapports contiennent un récit détaillé des délibérations de la conférence.

d) Études de cas de l'AAPAM

L'AAPAM cherche à développer une collection d'études de cas axée sur divers sujets d'intérêt dans l'administration et la gestion publiques africaines. Cette collection permettrait d'offrir aux praticiens, aux étudiants et aux universitaires de l'administration publique des exemples pratiques d'administration publique telle qu'elle est vécue dans les contextes africains.

e) Monographies et livres

L'un des principaux objectifs de l'AAPAM est de promouvoir la recherche sur les problèmes administratifs et de gestion africains visant à trouver des solutions aux multiples crises en Afrique. Les conférences et les projets de recherche menés à travers l'initiative

de l'Association ont abouti à la publication de livres utilisés comme textes de base pour l'enseignement dans les instituts et les écoles d'administration et de gestion publiques, et servir de documents de référence pour les gestionnaires et les administrateurs en exercice. Une liste de publications peut être trouvée à la bibliothèque numérique de l'AAPAM sur le site Web de l'AAPAM.

7. ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX DE L'AAPAM

Prix AAPAM

Le programme de prix de l'AAPAM a été lancé en 2005 et comprend cinq catégories de prix :

1. Médaille d'or de l'AAPAM,
2. Prix AAPAM pour la gestion novatrice,
3. Prix de l'AAPAM pour contribution exceptionnelle aux connaissances en administration et en gestion publiques
4. Prix AAPAM pour l'excellence dans l'enseignement de l'administration publique en Afrique et
5. Prix AAPAM pour le meilleur essai d'étudiant.

Les prix récompensent les personnes et les institutions de la fonction publique qui ont apporté une contribution exceptionnelle dans le domaine de l'administration et de la gestion publiques en Afrique. Ils visent également à établir des normes d'excellence pour que d'autres aspirent et améliorent l'image du secteur public en tant que domaine digne de carrière.

Les prix sont généralement soutenus par des personnes et des organisations qui s'engagent à promouvoir l'innovation sur le continent.

a. Médaille d'or de l'AAPAM

Le Prix de la médaille d'or souligne l'accomplissement exceptionnel d'une personne qui a fait preuve d'un leadership distinctif ou qui a apporté une contribution significative à l'avancement de l'excellence dans l'administration publique et la gestion en Afrique. Décernée tous les deux ans, la médaille d'or de l'AAPAM est la plus haute distinction accordée par l'AAPAM à un service public exceptionnel.

Grâce au soutien de l'ACDI dans le cadre des programmes de l'IAPC, trois médailles d'or ont été créées par la Monnaie royale canadienne (une médaille d'or frappée de 14 carats).

Gold Medal Past Winners

- Dr. John-Mary Kauzya (Ouganda), en 2022
- Dr. Najat Zarrouk (Royaume du Maroc), en 2018

- Amb. Francis Muthaura (Kenya), in 2015
- Professeur Malcolm Wallis (Afrique du Sud), en 2011
- Le Professeur Gelase Rwabyo Mutahaba (Tanzanie), en 2009
- Professeur Adebayo Adedeji (Nigeria), en 2007

b. AAPAM Innovation Management Award (IMA)

Le AAPAM Innovative Management Award est un programme de prix annuel à l'échelle du continent, conçu pour reconnaître les institutions, les organisations et les ministères qui ont adopté des approches innovantes et locales pour renforcer la prestation de services publics sur le continent. Les candidatures sont jugées par un jury indépendant d'experts dans cinq catégories : innovation, pertinence, significance, durabilité et réPLICATION. Le programme IMA peut être soutenu par des donateurs, des organisations et des individus volontaires.

Lauréats du Prix de gestion novatrice (médaille d'or)

Egypte - Poste égyptienne, Yalla Super App- intégrée au programme de fidélité WiN, 2022

Zambie - Ministère des Chefs et des Affaires traditionnels » (MOCTA), 'Mettre fin au mariage des enfants ', 2019.

Egypte – Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative (MOPMAR), Système égyptien d'enregistrement des naissances et des décès (EBDRS), (2018)

Rwanda – L'autorité Judiciaire au Rwanda, Promouvoir la justice au niveau local au Rwanda (2017)

Kenya – Ministère du Développement et de la Planification Huduma Center (2015)

Kenya – Ministère d'État à la Défense, "Diesel Powered DEFTEC Made Mobile Field Kitchen (DMMFK)", (2012)

Afrique du Sud – Commission électorale indépendante (CEI), "un projet pour examiner les résultats abandonnés par inadvertance" (2011)

Tanzanie – Autorité fiscale de Tanzanie, Unité de planification et de modernisation, "Intégration des opérations de la Tanzanie Revenue" (2010).

Rwanda – Administration générale de l'immigration et de l'émigration, Services de sécurité nationale , "Online Visa Entry" (2009).

Tanzanie – Centre d'investissement en Tanzanie, "Documents d'investissement, Systèmes de gestion des dossiers pour faciliter les documents d'investissement"(2008).

Afrique du Sud - police sud-africaine - "Centre de Services communautaires " (2007).

RÉSEAUX AAPAM

L'AAPAM apprécie les nombreuses facettes de la fonction publique et a donc établi divers réseaux afin d'atteindre efficacement ces facettes. Ces réseaux comprennent :

1. RÉSEAU DES JEUNES PROFESSIONNELS DE L'AAPAM (RJP)

Dans la mise en œuvre du programme de développement de tout pays, la fonction publique s'appuie sur le lien essentiel constitué par les fonctionnaires de niveau intermédiaire - composés des jeunes fonctionnaires et de ceux qui progressent vers le sommet de la hiérarchie de la fonction publique.

En conséquence, l'AAPAM a constitué le Réseau des jeunes professionnels dont les membres comprennent de jeunes professionnels de la fonction publique (qui sont entrés dans la fonction publique au cours des cinq dernières années et qui ont 35 ans ou moins).

Le Programme encourage les jeunes professionnels de la fonction publique à participer à des conférences de haut niveau du secteur public où ils abordent des questions concernant les jeunes/nouveaux professionnels du secteur public.

- Vise à établir un lien entre les gestionnaires plus âgés et plus expérimentés du secteur public et à renforcer les capacités des jeunes générations de fonctionnaires.
- Le Réseau vise à relever les défis uniques auxquels sont confrontés les jeunes professionnels qui entrent dans la fonction publique - leur donner les compétences, l'éthique, les valeurs et les techniques nécessaires pour les transformer en professionnels respectés et en futurs dirigeants.

2. RÉSEAU DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR PUBLIC AFRICAIN (APS- HRMNET)

APS-HRMnet a été créé comme une reconnaissance de la nécessité de développer des gestionnaires de ressources humaines compétents et professionnels dans le secteur public africain.

L'objectif global de l'APS-HRMnet est de fournir aux gestionnaires des ressources humaines du secteur public en Afrique une plateforme de réseautage pour le plaidoyer, le développement professionnel de la gestion des ressources humaines, l'échange d'informations et de connaissances afin d'améliorer les capacités organisationnelles et individuelles en matière de performance effective dans le secteur public.

Le Réseau est parrainé par le Département des affaires économiques

et sociales des Nations Unies (UNDESA), le Secrétariat du Commonwealth, le Programme des Nations Unies pour le développement et les différents gouvernements africains.

APS-HRMnet Activités

- Recherche, publications, éducation et formation sur la gestion des ressources humaines dans le secteur public en Afrique
- Organisation de la certification des gestionnaires des ressources humaines dans le secteur public.
- Réseautage national, régional et international.
- Fournir des services consultatifs aux gouvernements et entreprendre des activités de représentation dans divers aspects de la gestion des ressources humaines.

3. RÉSEAU POUR LE MILIEU UNIVERSITAIRE ET LES CHERCHEURS

Ce réseau vise à créer une plateforme pour promouvoir les besoins et le développement des capacités de la fraternité universitaire et des chercheurs. Il se concentre également sur l'amélioration de leur interaction grâce à une plate-forme de réseautage commune.

4. RÉSEAU DES FEMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE AFRICAINE (WAPAN)

La vision de WAPAN est de promouvoir la diversité et l'approche de genre dans l'administration publique et la gestion africaines. Le réseau vise à :

- Soutenir et promouvoir la valeur mutuelle pour les femmes dans la fonction publique.
- Donner aux femmes et aux dirigeantes la possibilité de développer leurs propres ressources et leur potentiel.
- Créer des plateformes permettant aux femmes de réseauter, d'échanger et de partager leurs expériences et leurs idées.
- Favoriser l'autonomisation des femmes par le renforcement des capacités.
- Utiliser les plateformes disponibles comme la transformation numérique pour favoriser l'équité entre les sexes.
- Mentorat de jeunes femmes à des postes de direction.

RÉALISATIONS DE L'AAPAM

L'AAPAM a fait d'énormes progrès vers l'atteinte de ses buts et objectifs; les principaux domaines de réalisation comprennent :

1. Observateur/PE avec les Nations Unies
2. Membre observateur du Comité d'experts en administration publique (CEPA)
3. Membre du Réseau des Nations Unies pour l'administration

publique (UNPAN)

4. Membre du CTS-8 de l'Union africaine
5. Membres solides d'administrateurs publics compétents
6. Partenariats aux niveaux régional, continental et international
7. Offre de bourses pour les études supérieures
8. Publications et documents réputés sur l'administration et la gestion publiques
9. Fer de lance des objectifs de développement continental et international
10. Apprentissage numérique avancé par le biais de bibliothèques numériques et de programmes en ligne
11. Points de progression de carrière amorcés par l'intermédiaire des points professionnels de l'AAPAM
12. Une organisation professionnelle de premier plan
13. Fournir un centre de connaissances en Afrique
14. Promotion de la reconnaissance de l'innovation dans le secteur public africain.
15. Encourager le transfert générationnel des connaissances et des compétences dans le secteur public africain
16. Faciliter la formation de réseaux et d'associations internationaux et continentaux
17. Promouvoir le développement de l'Afrique
18. Promouvoir les politiques de répartition principale des genres

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'AAPAM 2022-2026

Dr. John Nakabago - Président

Directeur des Finances et de l'Administration,
Secrétaire du Conseil de Gouvernance,
Uganda Management Institute, Ouganda.

Mr. Dada, Joseph Olugbenga, mni. - Vice-président

Directeur des Études,
Administrative Staff College of Nigeria.

VICE-PRÉSIDENTS SOUS-RÉGIONAUX

Dr. Prof. Saleh Elsheikh - Vice-président, Afrique du Nord

Professeur d'Administration publique,
Université du Caire, Égypte.

Dr. Nicholas Francis Ayamga - Vice-président, Afrique de l'Ouest

Directeur adjoint,
Parlement du Ghana.

M. Willie Vukela - Vice-présidente, Afrique australe

Directeur général par intérim,
Département de la Fonction publique
et de l'Administration.

Mr. Faustin Clovis Noundjeu - Vice-président Afrique centrale

Directeur général adjoint,
Société immobilière du Cameroun.

Mr Ayoub Juma Kilabuka - Vice-président, Afrique de l'Est

Directeur des Services Corporatifs, Tax Revenue Appeals Board,
Ministère des Finances et de la Planification, Tanzanie.

Dr. Jane Kere Imbunya - Vice-présidente, (Siège de l'AAPAM)
Secrétaire principale au Département d'État du Service public,
Ministère du Service public,
du Genre et de l'Action affirmative

Mr Rajab Lukwago - Représentant du YPN
Secrétaire adjoint,
Ministère de l'Énergie et du Développement minéral,
Ouganda.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Prof. George Kojo Scott

MEMBRES DU CONSEIL DE L'AAPAM

A. Représentants des sociétés membres

1. Institut ougandais de gestion
2. École gouvernementale du Kenya
3. Institut Lesotho d'administration publique et gestion
4. Institut ghanéen de gestion et d'administration publique
5. Université de Pretoria
6. École nationale d'administration publique de Djibouti
7. École nationale d'administration, Tunisie

B. Représentants des membres individuels

1. Dr. Teferi HaileMichael

Directeur, Centre d'Addis-Baba pour le développement durable Université de Kotebe Metropolitan
Addis-Abeba, Éthiopie

2. Abdou Meizar,

Directeur, Institut national d'administration publique-Djibouti Salines West
Ville 155, Djibouti

- C. Host of Country Annual Roundtable Conference
- D. Representatives of National Chapters
- E. Chief Editor- AJPAM
- F. Chair of the IMA Jury
- G. Rapporteur Generale

FONCTIONNAIRES DU RÉSEAU DES JEUNES PROFESSIONNELS

Président :

Mr. Rajab Lukwago

Secrétaire adjoint,
Ministère de l'Énergie et du Développement
minéral, Ouganda.

Vice-président:

Mr. Aloma John Konuwa

Responsable TIC / Analyste politique,
Secrétariat du Cabinet, Bureau du Président,
Sierra Leone.

Vice-présidente l'Afrique de l'Ouest: **Mme Ciata Stevens d'Almeida**

Directrice exécutive,
Programme des Jeunes
Professionnels du Président, Libéria.

Vice-présidente l'Afrique de l'Est:: **Ms. Saidah Malingha**

Secrétaire adjointe,
Ministère de la Justice, Ouganda.

Vice-président l'Afrique du Sud: **Ms. Gcino Mlaba**

Ministère de la Fonction publique et de l'Administration
Afrique du Sud

Vice-présidente, Afrique centrale: **Mr. Jonathan B. Losanganya**

Chef du Département de Génie,
Ministère du Développement rural.

Vice-présidente, Afrique du Nord: **Mr. Hassan Ali Ghazaly**

Directeur du Bureau du Sud Global,
Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Secrétaire

Mme Yaa Adofo Konadu

Directrice adjointe,
Direction de l'Administration générale,
Ministère de la Santé, Ghana.

pour le Secrétariat de l'AAPAM

Courriel: aapam@aapam.org

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

Adhésion individuelle

Nom: _____

Titre du poste : _____

Employeur actuel : _____

Adresse: _____

Country: _____

Téléphone: _____

Télécopieur: _____ Courriel: _____

Membres corporatifs

Nom: _____

Type d'entreprise : _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Télécopieur: _____ Courriel: _____

Je souhaite adhérer à l'Association en tant que membre corporatif/individuel. J'accepte de respecter les Statuts et Règlements de l'Association et de joindre ma cotisation (Veuillez établir un chèque / traite ou par virement bancaire en devises convertibles à l'ordre de AAPAM) (Veuillez noter que le paiement doit être intégral, c'est-à-dire net des frais bancaires)

Signature du demandeur : _____

Date: _____

Frais d'adhésion

Enrôlement

Membre corporatif	US\$800
Membre individuel	US\$100

Abonnement annuel

Membre corporatif	US\$800
Membre individuel	US\$100

Si vous êtes un administrateur progressif, un gestionnaire ou un académicien, dédié à l'amélioration des pratiques de gestion en Afrique et axé sur les résultats, l'Association est pour vous, nous vous invitons à nous rejoindre. Remplir le formulaire de demande et l'envoyer au Secrétariat de l'AAPAM comme suit :

**The Secretary General,
Association africaine ou Administration et
Gestion publiques (AAPAM)
P. O. Box 48677, 00100
Nairobi, Kenya.**

Tél: +254 20 2629650 / +254 712 366 787 / +254 773 552 076
Courriel: aapam@aapam.org/ info@aapam.org
www.aapam.org

Toutes les souscriptions et contributions payables

AAPAM A/C FCY 1103297694 (USD)
AAPAM Kenya Shilling 1103193708
KCB Bank Kenya Limited,
Milimani Branch,
P.O. Box 69695, Nairobi.

Tél. : +254 20 2719 433 / 2719 434 / 2718 470
Télécopieur: +254 20 2729 942
SWIFT CODE: KCBLKENX

MPESA
MPesa Paybill: 4035177
Compte: Votre nom

- ☒ **To none will we deny service**
- ☒ **To none will we delay service**
- ☒ **To none will we pervert service**



Design, Layout & Print:
PRINT SERVE